

**ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°089/2020

OBJET : Culture : Désherbage des médiathèques -2020.

L'an deux mille vingt, le dix-sept du mois de novembre à 19 heures

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 novembre 2020.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Sophie ESPOSITO / Philippe MINEUR / Jean-Christophe CENZANDOTTI / Catherine DINI / Serge DIGANI / Christine DECORDIER / Xavier JARJANETTE / Martine DUNOYER DE SEGONZAC / Thierry VISSIAN / Michaël TRUCCHI / Nathalie DIGANI / Jean QUENCEZ / Sabrina DIVRY / Kathy NICOLAS / Françoise DAMILANO / Jean-Pierre MONTCOUQUIOL / Sandrine GUGLIELMINO / Philippe JANIN / Véronique MINISCLOUX / Maëva THOMMERET

PROCURATIONS : Bouabdallah LAFTAS à Robert NARDELLI / Vanessa BEAUJAUD à Romain BIANCHI / Jean Marc OCCHIROSSI à Sandrine GUGLIELMINO

ABSENT : Gracienne DODAIN

Secrétaire de séance : Romain BIANCHI

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-22 et L.2122-23,

Considérant que les bibliothèques de Drap sont régulièrement amenées à procéder au retrait des collections de documents devenus inutiles, compte-tenu notamment de leur mauvais état matériel ou d'un contenu obsolète ou périmé,

Considérant que le déclassement de ces documents dénués du caractère ancien, rare ou précieux au sens de la réglementation en vigueur ne lèse aucun intérêt patrimonial,

Considérant que dans un souci de bonne gestion des fonds, il convient de procéder à leur destruction,

Après avoir entendu le rapport de présentation,
Conformément aux textes en vigueur,

Il est décidé au Conseil municipal de valider :

-le déclassement pour aliénation ou élimination des documents ne présentant plus d'intérêt pour les usagers selon les critères suivants :

- Documents en mauvais état matériel qui ne peuvent pas être réparés,
- Documents au contenu périmé ou obsolète,
- Documents ne correspondant plus à la demande du public.
- l'élimination des documents déclassés.

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

De **RAPPELLER** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission à Monsieur le Préfet des Alpes Maritimes.

.....

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 23 Votants : 26 Absents : 1 Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 26

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIPE CONFORME
Robert NARDELLI
Maire de DRAP.

Compte-rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 23/11/2020

Affichage en mairie le : 24/11/2020

Désherbage médiathèque Condamine 2020

Code barre	Auteur	Titre	Côte	Raison du désherbage
805907624	Erwan BERGOT	La rivière des parfums	R/BER/R	Obsolète
805907623	Erwan BERGOT	Sud lointain	R/BER/S	Obsolète
80591476	Henriette BERNIER	Le rêveur de l'écluse	R/BER/R	En double
805907848	Robert BUCHARD	Fumée rouge	R/BUC/F	Obsolète
805907954	Stephen COONTS	Dernier vol	R/COO/D	Obsolète
805904196	Michael DIMERCURIO	Menace en haute mer	R/DIM/M	Obsolète
805908060	Philippe FRANCHINI	Tycoon	R/FRAN/T	Obsolète
805909009	Kathleen McGOWAN	Marie Madeleine	R/MCG/M	Obsolète
805904223	MONALDI	Imprimatur	R/MON/I	Abîmé
805907833	Florence SCHAAL	Recherche enfant passionnément	R/SCH/R	Abîmé
805909242	Michael WALSH	Retour à Casablanca	R/WAL/R	Obsolète
805904375	Marie RIVIERE	Un amour aux assises	R/RIV/A	Abîmé
805912117	Jean-Pierre ORSO	Le retour de Don Giovanni	P/ORS/R	Plusieurs exemplaires
805914454	Ann RULE	Si tu m'aimais vraiment	P/RUL/S	Abîmé
805910674	Patrick SEBASTIEN	Tu m'appelles en arrivant	B/SEB/T	Plusieurs exemplaires
805901505	DISNEY	Mon grand livre de contes	E300/DIS/M	Abîmé

